



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E171835

VALABLE JUSQU'AU 04/10/2024

ÉDITÉ LE 24/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/01/2017

Forme juridique : SCOP

Capital : 71 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RC

Siret : 825 080 849 00029

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 147685259

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 147685259

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : BOISCOPE

3 RUE LOUIS ARAGON  
ZI LA VIGNASSE  
07800 LA VOULTE SUR RHONE

Téléphone : 04 75 44 98 77

Portable :

Site Internet : <https://boiscop.net/>

E-mail : [gestion@boiscop.fr](mailto:gestion@boiscop.fr)

Responsabilité légale :

POL LUCAS MANDATAIRE

Fax :

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	05/10/2022
2351	Fourniture et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante) Mention RGE	05/10/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	05/10/2022
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	05/10/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	05/10/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	05/10/2022

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE  
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A  
497 AVENUE VICTOR HUGO  
B.P. 102  
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.